

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 29 (1983)
Heft: 4

Artikel: Historique de la Pro-Ticino de Paris
Autor: A.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848544>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dîner-conférence de la Chambre de Commerce Suisse en France

Le 25 janvier 1983, M. Michel Jobert, Ministre d'Etat, Ministre du Commerce Extérieur, était l'hôte d'honneur de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Il prononça à cette occasion, devant plus de 200 personnes, une conférence sur la situation du commerce extérieur de la France, se penchant longuement sur les relations économiques entre la France et la Suisse.

Maniant tantôt l'humour, tantôt le cynisme, M. Jobert s'est chagriné d'entendre parfois les Suisses reprocher leur protectionnisme aux Français. « Nous savons bien que nous le sommes depuis des lustres. La France ne pourra jamais accepter une division internationale du travail qui lui laisserait « les casseroles à fabriquer », alors que les grandes technologies seront prises par les autres. A l'avenir, la France sera encore plus vigilante quant à son déficit extérieur et combattra le protectionnisme des autres ».



M. Michel Jobert est reçu au Cercle de l'Union Interalliée par M. André Geiser, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France.

La **Chambre de Commerce Suisse en France** cherche pour le Service des Relations Commerciales de son bureau de Paris une assistante commerciale de nationalité suisse ou double nationale ayant travaillé en Suisse alémanique, bonne sténo-dactylo en français, pour entrée en fonction avant l'été. Envoyer curriculum-vitae manuscrit et prétentions à M. B. de Cerjat, Secrétaire Général, Chambre de Commerce Suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, 75001 Paris

(place stable).

Historique de la Pro-Ticino de Paris

L'historique de la Pro-Ticino de Paris

Les Tessinois étaient très nombreux à Paris au début de ce siècle, environ trois mille, et déjà à la fin de l'autre siècle il existait des sociétés tessinoises, mais surtout à base politique, cantonale ou même communale, et une société musicale fondée en 1891 l'Harmonie Tessinoise, qui disparut à la guerre de 1939.

Dès 1915 dans quelques villes de Suisse, des Tessinois avaient fondé des sections de « Pro-Ticino » et un comité central était à la tête de ces associations indépendantes.

Le 25 janvier 1925 à Paris, un groupe de 27 Tessinois se réunissaient en Assemblée Constituante pour fonder l'association « Pro-Ticino », section de Paris. Les principaux artisans en furent :

Tomaso Pessina, Giovanni Jemini, Luigi Magoria, Antonio Isorni, Henri Bernasconi, Eugène Barca, T. Garbani-Nerini, Ector Celio, Serafino Giovanetti, Willi Pedrazzini.

Les présidents furent :

1925 à 1939 Luigi Magoria
1947 à 1952 T. Garbani-Nerini
1952 à 1955 Giuseppe Franconi
1955 à 1974 Carlo Baumann
1974 à 1981 Claude Baggi
1981 en cours Aldo Beckert

Les statuts de notre association disent :

La « Pro-Ticino » est une association patriotique, neutre en politique et religion, dont le but est de réunir les Tessinois pour conserver les liens amicaux, le caractère ethnique d'origine, le sentiment patriotique suisse et l'amitié qui unit la Suisse à la France.

Sont admis dans notre association : Les Tessinois étaient très nombreux à Paris au début de ce siècle, environ trois mille, et déjà à la fin de l'autre siècle il existait des sociétés tessinoises, mais surtout à base politique, cantonale ou même communale, et une société musicale fondée en 1891, l'Harmonie Tessinoise, qui disparut à la guerre de 1939.

per aux deux manifestations annuelles, désormais traditionnelles, qu'organise le Comité :

En novembre, une « Castagnata », moment typiquement tessinois, En février, un banquet, présidé par un membre des assemblées politiques ou des associations culturelles du Tessin, et honoré de la présence de représentants de l'Ambassade de Suisse en France.

A.B.

GRUPE SUISSE



Le groupe veut donner aux jeunes Suisses à Paris l'occasion de trouver de nouveaux contacts, de discuter de questions diverses et de mener des entreprises communautaires. Responsable à Paris : Marlis Schmid 16, rue du Regard, 75006 Paris. Tél. : 544.52.26 (au nom de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse).

Une date à retenir

Dimanche 26 juin : réunion champêtre de la communauté et des associations suisses de Paris à la Petite Malmaison.

L'organisation de cette manifestation, commémorant la fête nationale du 1^{er} août exige de plus en plus de moyens financiers. Tous ceux qui voudront contribuer à sa préparation peuvent, s'ils le désirent, envoyer un chèque à la Fédération des Sociétés Suisses de Paris, 11, rue Paul Louis Courier - 75007 Paris. Ils voudront bien faire figurer la mention « 1^{er} août » sur leur enveloppe.

Par avance, merci à chacun.